



Commune
d'AMPUS



Délibération N° 2025-071

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize septembre, à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.

Présents : Mmes, MM. Raymond BORIO, Alain POILPRÉ, Roland NARDELLI, Julie LUCCIONI, Michel MANISCALCO, Carmen FERNAGUT et Fabien MICHEL.

Excusés : Aude ABIME représentée par Hugues MARTIN

Christian CHILLI représenté par Julie LUCCIONI

Absentes : Nadine MARION, Virginie MICHEL et Claire CANDELA.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Julie LUCCIONI.

Nombre de membres en exercice : 13 Nombre de membres présents : 08 Nombre de Suffrages exprimés : 10
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

DM N°1 BUDGET DE LA COMMUNE EXERCICE 2025

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de modifier le Budget principal de la Commune pour l'exercice 2025 de la façon suivante :

Section d'Investissement		
Article/Chapitre	Désignation	Vote
10222/10	FCTVA	5 822.57 €
1323/13	Subventions Département	105 420.14 €
1326/13	Subventions autres EPL	-5 000.00 €
1641/16	Emprunts en Euros	-186 624.12 €
Total Recettes Investissement		-80 381.41 €
2111/21	Terrains nus	-1 500.00 €
2131/21	Constructions bâtiments publics	28 538.30 €
2138/21	Autres constructions	-37 287.63 €
2151/21	Réseaux de voirie	-28 507.97 €
21538/21	Autres réseaux	17 804.16 €
2157/21	Matériel et outillage technique	-60 668.75 €
2184/21	Matériel de bureau et mobilier	1 240.48 €
Total Dépenses Investissement		-80 381.41 €

Section de Fonctionnement		
Article/Chapitre	Désignation	Vote
6419/013	Remboursement rémunération de personnels	8 000.00 €
70311/70	Concessions dans les cimetières	600.00 €
7032/70	Droits de stationnement et de location sur la voie publique	750.00 €
7067/70	Redevances des services périscolaires	9 000.00 €
70878/70	Remboursement de frais par des tiers	-3 000.00 €
73141/731	Accise sur l'électricité	-5 000.00 €
73211/73	Attribution de compensation	108.00 €
732221/73	Fonds de péréquation des ressources	-44.00 €
74748/74	Participations autres communes	1 667.00 €
7482/74	Compensation perte taxe additionnelle	-12 277.41 €
748374/74	Dotation de développement - biodiversité	1 246.00 €
7484/74	Dotation de recensement	2 000.00 €
Total Recettes Fonctionnement		3 049.59 €
60611/011	Eau et assainissement	-1 000.00 €
615231/011	Entretien et réparations sur voiries	500.00 €
61524/011	Entretien et réparations sur bois et forêts	3 000.00 €
6156/011	Maintenance	5 000.00 €
6162/011	Assurance obligatoire dommages ouvrage	8 000.00 €
622/011	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 000.00 €
627/011	Services bancaires et assimilés	100.00 €
6288/011	Autres services extérieurs	-26 050.41 €
6413/012	Personnel non titulaire	15 000.00 €
64168/012	Autres emplois aidés	-4 000.00 €
65748/65	Subventions de fonctionnement aux autres personnes	1 000.00 €
673/67	Titres annulés sur exercices antérieurs	500.00 €
Total Dépenses Fonctionnement		3 049.59 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE les modifications du budget principal de la Commune exercice 2025 telles que présentées ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire : Hugues MARTIN

